



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
 Module de réception des soumissions de l'Agence  
 Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés

Courriel de soumission :  
[pc.receptiondessoumissionsest-bidreceivingeast.pc@canada.ca](mailto:pc.receptiondessoumissionsest-bidreceivingeast.pc@canada.ca)

Les soumissions ne peuvent pas être acceptées si elles sont envoyées par courriel à toute autre adresse courriel que l'adresse courriel du Module de réception des soumissions de l'APC.

La taille des fichiers est limitée à 25 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'APC. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés

## RÉVISION 001 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**  
 Agence Parcs Canada  
 Service national de passation de marchés  
 Cornwall, ON

<b>Sujet :</b> Expérience du visiteur pour la nouvelle porte d'entrée de la Rouge – planification, conception, fabrication et installation	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P300-20-0005/A	<b>Date :</b> 27 août 2020
<b>N° de modification :</b> 001	
<b>N° de référence du client :</b> S/O	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-20-00922248	
<b>L'invitation prend fin :</b> <b>At - à :</b> 14h00 <b>On - le :</b> 14 septembre 2020	<b>Fuseau horaire</b> HAE
<b>F.A.B. :</b> <b>Plant - Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other - Autre :</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Laura Lowson	
<b>N° de telephone :</b> 343-585-2754	<b>Courriel :</b> laura.lowson@canada.ca
<b>Destination des biens, services, et construction :</b> Voir dans la présente	
<b>À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>	
<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de telephone :</b>	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

Modification 001 vise à :

- A. Distribuer l'information de la conférence des soumissionnaires et de la visite des lieux tenue le 17 août 2020;
- B. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- C. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

## A. Renseignements sur la conférence des soumissionnaires

### 1. Participants à la conférence des soumissionnaires

Fournisseur	Nom du représentant
Groupe GID Design	Fanny Martel
TKNI	Emilie Lebeau, René Lepire, Louis Melançon
GSM Project	Jeremy Taylor
Haley Sharpe Design	Dilara Suleymangil, Gary Walker-Kerr, Carolina Garcia
Holman	Lydell Rector, Chris Marshall, Cara Peticca
Lord Cultural	Lisa Wright, Andrea Kezdi
Matane Productions	Marni Rubin, Marie-Pier Chevette, Frederick Lalonde
Moment Factory	Nadia Lahkdari, David Conway
XPOGRAPHIQ	Kim Buckley, Tom Arnold
Kubikmaltbie	Adam Kohn
AECOM	Rick Bogaert, Roy Turner, Jason Change, Jennifer Randell
Entro	Valere Mitano, Udo Schliemann, Edmund Li

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et avec l'approbation des fournisseurs.

### 2. Renseignements généraux

Voir la présentation ci-jointe intitulée « Réunion des soumissionnaire ».

### 3. Questions et réponses

- Q1.** Les experts-conseils en architecture et en ingénierie seront-ils disponibles pour consulter l'équipe chargée de l'expérience du visiteur pendant les phases de conception?
- R1.** Oui. Les deux contrats sont exécutés en parallèle avec les produits livrables communs, tout au long du projet. La coordination de ce travail est intégrée dans les deux demandes de propositions.
- Q2.** Vous avez mentionné que Parcs Canada ne dispose pas d'un soutien en matière de conservation comme les musées. Devrait-on s'attendre à ce qu'un planificateur d'interprétation se joigne à l'équipe chargée de l'expérience du visiteur?
- R2.** Le développement du contenu fera partie des tâches de l'équipe principale de l'expérience du visiteur, tout comme la rédaction interprétative.

- Q3.** La fabrication des éléments de l'expérience du visiteur sera-t-elle confiée directement à Parcs Canada ou à l'entrepreneur général?
- R3.** L'entreprise de conception de l'expérience du visiteur devra octroyer directement les contrats pour la fabrication des éléments de l'expérience du visiteur. Il s'agit d'un contrat clé en main pour la conception, la fabrication et l'installation des éléments de l'expérience du visiteur. La fabrication et l'installation sur place seront coordonnées avec l'entrepreneur général. Cela peut comprendre la coordination en termes de temps et d'espace, c'est-à-dire l'ordonnancement ou la sécurisation des zones d'accès. Le calendrier proposé vise à permettre à l'entrepreneur général d'achever substantiellement le bâtiment dans un délai qui permettra l'installation des éléments de l'expérience du visiteur par la suite.
- Q4.** En ce qui concerne l'expérience du visiteur, avez-vous adopté un angle de conservation souhaité ou vous attendez-vous à ce que l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur suggère un angle rédactionnel pour le contenu interprétatif?
- R4.** Aucun angle de conservation n'a été prédéterminé. Il existe un cadre thématique préliminaire pour l'ensemble du Parc national urbain de la Rouge. Ce projet d'expérience du visiteur comprend l'élaboration de l'approche interprétative pour la Porte d'entrée.
- Q5.** Vous avez mentionné qu'il n'y a pas beaucoup de notoriété de la marque du parc urbain national de la Rouge, à Toronto. Cherchez-vous une nouvelle image de marque et une identité visuelle?
- R5.** Non, Il n'est pas requis de changer l'image de marque ou de développer une identité visuelle. L'image de marque existante de Parcs Canada et l'esthétique de la présentation uniforme du Parc urbain national de la Rouge seront appliquées au portail de la Rouge.
- Q6.** En ce qui concerne l'orientation et la signalisation, quelles sont les langues requises, et plus particulièrement celles en lien avec l'information des Premières Nations?
- R6.** Les textes définitifs de tous les éléments destinés au public produits par l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur doivent être rédigés en anglais et en français. Le cas échéant, les langues des Premières Nations peuvent être intégrées dans les éléments d'interprétation. La traduction dans des langues des Premières Nations sera menée avec l'aide du chargé de projet de Parcs Canada, la planification doit donc être faite en conséquence.
- Q7.** Nous vous avons entendu dire que ce ne sera pas un bâtiment fédéral typique, et qu'il y a un intérêt à l'égard de la créativité et de l'inattendu. Pouvez-vous nous parler un peu plus du genre d'expériences que les visiteurs pourront vivre ici selon vous, et nous dire si vous utilisez des projets semblables au Canada ou ailleurs à titre de référence pour l'expérience du visiteur?
- R7.** La demande de propositions comprend du document intitulé «source d'inspiration pour le design» qui comporte de multiples références visant à éclairer l'élaboration du projet de Porte d'entrée de la Rouge.
- Q8.** Vous avez mentionné que les éléments de l'expérience du visiteur ne seront pas confinés dans une zone d'exposition précise; ils seront présents dans l'ensemble du bâtiment ainsi qu'à l'extérieur de ce dernier. Les voyez-vous surtout dans cette porte d'entrée (près du chemin Zoo Road), ou dans toute la propriété du parc?
- R8.** Voir l'appendice B : Plan du site de la Porte d'entrée de la Rouge pour connaître la zone faisant partie des éléments potentiels de l'expérience du visiteur.
- Q9.** Le reste du parc atteindra-t-il les points de référence en matière d'accessibilité qui sont prévus pour ce centre?
- R9.** L'accessibilité et l'inclusion sont des domaines hautement prioritaires pour Parcs Canada. De nouveaux efforts déployés à l'échelle nationale permettront d'éclairer l'élaboration future des infrastructures, des produits et des services du Parc urbain national de la Rouge.
-

- 
- Q10.** Parcs Canada organisera-t-il les ateliers des intervenants? Combien en prévoyez-vous et quelle est la fréquence requise pour les réunions?
- R10.** Le soumissionnaire retenu devra animer une série d'ateliers de conception intégrée en coordination avec l'expert-conseil en architecture et en génie comme il est indiqué dans l'énoncé des travaux. Parcs Canada dirigera toutes les consultations avec les membres du Cercle consultatif des Premières Nations (CCPN), avec la participation du soumissionnaire retenu et de l'expert-conseil en architecture et en génie. L'Agence Parcs Canada, ou une entreprise tierce de consultation, animera les séances et les plateformes de consultation publique en ligne et en personne lors de la phase de conception ou de conception schématique, comme il est indiqué à l'annexe C : Stratégie de consultation du projet.
- Q11.** Il y a une limite de pages par section, mais pourriez-vous confirmer si la taille du document est A4 (format lettre) ou A3 (format tabloïde)?
- R11.** Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission :
- Utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
  - Utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

## **B. Questions et réponses**

- Q1.** Critères techniques obligatoires, page 15. \*Dans l'évaluation de O5, la demande de propositions stipule que "L'expérience décrite doit correspondre à celle du soumissionnaire lui-même (ce qui comprend l'expérience de toute société formée par le soumissionnaire dans le cadre d'une fusion ou d'une coentreprise, mais exclut l'expérience issue de l'acquisition d'actifs ou d'une cession de contrat). L'expérience des sous-traitants ou des fournisseurs du soumissionnaire ne sera prise en compte que s'ils font partie de l'équipe indiquée au critère O2.". Cela signifie-t-il que seuls les projets dans lesquels le sous-consultant a travaillé avec le soumissionnaire sont admissibles comme exemples de projets ?
- R1.** Tant que le sous-consultant fait partie de l'équipe proposée identifiée en **O1 (CORRECTION)**, les projets de sous-consultants seront admissibles.
- Q2.** Page 19. \*Afin de fournir des exemples de projets plus pertinents, Parcs Canada envisagerait-il de réviser l'énoncé " L'expérience des sous-traitants ou fournisseurs du soumissionnaire sera prise en compte que s'ils font partie de l'équipe proposée indiquée au critère O2 ", pour qu'il soit facultatif plutôt qu'obligatoire ?
- R2.** Cet énoncé ne sera pas modifié. Nous voulons que les exemples fournis reflètent le travail de l'équipe proposée.
- Q3.** Annexe A 1.0, page 46. Est-ce que la participation aux équipes de l'appel d'offres pour l'expérience du visiteur empêchera les entreprises de participer également à l'appel d'offres d'architecture ?
- R3.** Toute entreprise est libre de soumettre une proposition pour l'un ou l'autre ou les deux appels d'offres relatifs au projet de la Porte d'entrée de la Rouge. Les offres seront évaluées séparément en fonction des critères financiers et techniques établis.
- Q4.** 3.2.1, page 48. Pouvez-vous décrire la portée de l'architecte paysagiste VE par rapport à l'architecte paysagiste de l'équipe architecturale, étant donné que les deux appels d'offres exigent un architecte paysagiste. Si le concepteur de l'exposition conçoit les caractéristiques du paysage extérieur, doit-il être un architecte paysagiste enregistré auprès de l'OALA ?
- R4.** \*\*\* NOTE : L'énoncé de projet de l'Expérience du visiteur ne fait pas référence à l'exigence d'un architecte paysagiste et la page identifiée ne correspond pas à cette question \*\*\*

---

Il n'y a pas d'exigences obligatoires pour qu'un architecte paysagiste enregistré auprès de l'OALA fasse partie de l'équipe de projet de l'expérience du visiteur. La firme d'architecture et d'ingénierie sera responsable de la construction et de la conception paysagère du site. Toutefois, l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur qui fait preuve d'une expertise en matière d'aménagement paysager se verra attribuer des points supplémentaires (critères techniques C1.1a), car l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur devra influencer la conception du paysage afin de créer une expérience unique pour les visiteurs qui s'aligne sur le concept proposé. En général, les éléments personnalisés, uniques, hautement créatifs ou interprétatifs du paysage extérieur seront élaborés, fournis et installés par l'entreprise de conception de l'EV (annexe E, 5. Services de conseil en architecture du paysage).

- Q5.** 3.3.2, page 50. Les panneaux d'orientation et la signalisation du parc font-elles partie de l'envergure de travaux de l'EV ou de l'architecture ou seront-elles approvisionnées séparément ?
- R5.** Toute signalisation réglementaire, signalisation routière ou signalisation d'identification normalisée de Parcs Canada sera à la charge de la firme d'architecture. La signalisation créative d'orientation, d'information ou d'interprétation fera partie de l'envergure des travaux de l'entreprise de conception de l'EV. (appendice E, 7. Conception graphique et panneaux de signalisation).
- Q6.** 3.3.4, page 47. En raison de la situation relativement à la COVID-19, est-ce que toutes les réunions avec les groupes autochtones se dérouleront de manière virtuelle ?
- R6.** Le PUNR s'engage à faciliter tout engagement nécessaire de manière à assurer la sécurité du personnel, des consultants et des parties prenantes. Des plateformes d'engagement virtuel seront explorées chaque fois que les réunions en personne ne seront pas jugées appropriées. La COVID-19 étant une situation qui évolue rapidement, les formats de réunion appropriés seront déterminés au cas par cas.
- Q7.** 3.3.6, page 50. 7. Est-ce Parcs Canada ou l'entreprise de conception de l'EV qui fournira la traduction française des textes ?
- R7.** L'entreprise de conception de l'EV sera chargée de fournir des services de rédaction interprétative dans les deux langues officielles. La rédaction interprétative ne doit pas être une simple traduction d'une langue à l'autre. Il s'agit de s'assurer que le contenu est communiqué efficacement dans les deux langues. (3.3.6 Autres points à prendre en compte : Langue et textes, pg 56)
- Q8.** Uniformisation de la présentation des éléments du parc pdf. Les consultants impliqués dans les précédentes équipes de planification sont-ils autorisés à rejoindre les équipes de conception-construction ?
- R8.** 9.Oui. Car les informations pertinentes ont été rendu disponible à tous les soumissionnaires.

## **C. Modification de la demande de soumissions**

Dans : **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**  
Ajouter :

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
5P300-20-0005/A

N° de la modif - Amd. No.  
001

Autorité contractante - Contracting Authority :  
Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
N/A

Titre – Title :  
Expérience du visiteur pour la nouvelle porte d'entrée de la Rouge – planification, conception,  
fabrication et installation

Dans : **PIÈCE JOINTE 2 de la PARTIE 4 – ÉVALUATION TECHNIQUES**  
Supprimer : **Critères techniques obligatoires – O2**  
Remplacer par :

<b>O2</b>	<p><b>PORTEFEUILLE DE PROJETS DU SOUMISSIONNAIRE</b></p> <p>Le soumissionnaire doit fournir <b>un portefeuille</b> de travaux contenant <b>trois (3) exemples de projets portants sur l'expérience du visiteur</b> ayant été <u>conçus, fabriqués et installés</u> par lui-même (ou ses sous-traitants désignés) au <b>cours des huit (8) dernières années à compter de la clôture de cette demande de propositions.</b></p> <p>Parmi ces exemples de projet :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. au moins <b>deux (2)</b> doivent être des projets clé en main pour lesquels le soumissionnaire était l'entrepreneur principal;</li><li>2. au moins <b>un (1)</b> doit démontrer l'expérience dont dispose le soumissionnaire en matière de collaboration créative avec des partenaires autochtones et d'intégration de thèmes, de motifs et de contenus interprétatifs autochtones dans un produit fini de conception expérimentielle.</li></ol> <p>Par souci de clarté, ces projets doivent avoir été achevés avant la date de clôture de la présente demande de propositions. L'expérience décrite doit correspondre à celle du soumissionnaire lui-même (ce qui comprend l'expérience de toute société formée par le soumissionnaire dans le cadre d'une fusion ou d'une coentreprise, mais exclut l'expérience issue de l'acquisition d'actifs ou d'une cession de contrat). L'expérience des sous-traitants ou des fournisseurs du soumissionnaire ne sera prise en compte que s'ils font partie de l'équipe indiquée au <b>critère O1.</b></p> <p><b>Chaque projet est limité à 4 pages, pour un total de 12 pages, maximum.</b></p>
-----------	--

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**